

La vipère en pharmacie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

montres, connues sous le nom d'*OEufs de Nuremberg*, parce qu'elles se fabriquaient dans cette ville, avaient des verres qui étaient taillés à la meule dans un bloc de cristal. Un peu plus tard, on coupait, au moyen d'un anneau de fer chauffé au rouge, une calotte dans de petites sphères soufflées. Plus tard encore, le mécanisme des montres ayant diminué d'épaisseur, les verres en usage furent trouvés trop convexes.

On essaya alors de souffler de petites fioles dont le fond affectait la forme du verre à obtenir. Mais il fallait une fiole par verre, et les prix restaient très élevés.

Aujourd'hui, l'ouvrier cueille avec la canne du verrier une masse de verre de plusieurs kilogrammes et lui donne, en soufflant avec la bouche, la forme d'une poire à parois épaisses. Il la réchauffe alors, la gonfle en la mettant en communication avec un réservoir d'air comprimé et produit une boule énorme dont l'épaisseur ne dépasse guère un millimètre.

On détache, au moyen d'un compas dont l'une des branches est armée d'un diamant, le nombre de verres de montre que peut fournir la boule.

Une bonne ouvrière peut découper 6,000 verres en une journée.

Les diverses formes des verres de montre leur sont données par application du rouge vif sur les moules en terre, concaves ou convexes, suivant les fabriques. C'est au moyen de la meule qu'on taille le biseau et qu'on donne aux verres de luxe la forme plate qui les rend si élégants... et si fragiles.

Quand un verre arrive chez l'horloger, il a passé par les mains de trente-cinq ouvriers.

La vipère en pharmacie

On sait que pendant très longtemps la vipère a joui d'une haute importance en pharmacie; elle était considérée par les anciens comme un médicament actif dans une foule de maladies. On assure même qu'il existe encore, dans certaines parties de la France, de vieux praticiens, qui prescrivent sa chair en bouillon dans certaine maladies; c'est au point que les vipères de France sont insuffisantes dans ces contrées, et que l'on en importe d'Italie pour une somme considérable.

On faisait autrefois entrer la vipère dans plusieurs préparations composées, telles que l'orviétan, la poudre de pattes d'écrevisses composée, etc. Dans le midi de la France, chaque paysan a toujours en réserve de la graisse de vipère, remède souverain, dit-il, contre la morsure de ce reptile.

La vipère était d'un usage si fréquent en pharmacie que, de peur d'en manquer, on l'élevait dans des vipèreries. Neu-

châtel a eu la sienne, sur la fondation de laquelle les renseignements suivants se trouvent dans les *Manuels du Conseil de Ville*.

« Du 13 Avril 1717. Suivant la requête présentée par cy-devant par les S^{rs} Apothicaires Jean Jaques Du Pasquier et Charles Prince, laquelle réitérant de pouvoir faire un enclos de murailles sur le Crest du Tertre, pour y entretenir et conserver des vipères qu'ils ont et recevront d'Italie et d'ailleurs, pour le bien et soulagement du public et des bourgeois. Il a été dit qu'on leur accorde leur demande moyennant que le fond soit bien caronné et la muraille d'une hauteur qu'il conviendra, bien plâtrée, ainsi que le porte leur demande et qu'on enverra l'examiner, pour prévenir les accidents et inconvénients qui pourraient en arriver. »

Après avoir joui si longtemps d'une haute importance en pharmacie, la vipère en a été complètement exilée, et seule parmi les serpents, la couleuvre d'Esculape, traditionnellement enroulée autour d'un bâton, y a conservé une place en tant qu'attribut de la profession. Cet attribut a été conservé dans les deux plus anciennes pharmacies de Lausanne, la pharmacie Buttin et la pharmacie Feyler. Chez M. Feyler, il se trouve placé au dessus de la porte d'entrée; chez M. Buttin, on le trouve reproduit quatre fois sur les vitrines de l'intérieur. Un palmier remplace le bâton.

Nous avons reçu un très grand nombre de réponses au problème des *Trois maris jaloux*. Elles ont été transmises à l'auteur de ce problème pour vérification, et nous en donnerons le résultat samedi prochain.

En attendant, voici un autre délassement proposé par un de nos abonnés.

Disposer les 25 premiers nombres dans les 25 cases de ce carré, de manière que la somme de chaque rang, de haut en bas, de droite à gauche et en diagonale soit toujours la même. — *Prime* : un joli calendrier.

THEATRE. — Sur la demande de plusieurs personnes, qui n'ont pu trouver de places jeudi, M. Scheler donnera, *jeudi prochain, 22 janvier*, une seconde représentation de: **Le Bourgeois gentilhomme**, de Molière.

Boutades.

Le jour de l'an, madame, en grande toilette, entre dans la chambre de son mari: « Tiens! vilain, lui dit-elle, la belle robe que je me suis fait faire pour tes étrennes! »

Au tribunal.

— Accusé, votre profession?

Celui-ci après avoir longtemps réfléchi:

— Je fabrique des trous pour les écu-moires.

Un petit commissionnaire vient la bouche en cœur souhaiter la bonne année à monsieur B... qui l'occupe quelquefois durant l'année.

— Mais je vous ai déjà vu ce matin, me semble-t-il, demande monsieur B.

— C'est vrai, m'sieu... Mais cette fois je viens pour 1892.

Les domestiques.

— Vos certificats ne sont pas tous excellents. Il y a même une maison où l'on a cru devoir se priver de vos services pour des faits d'indélicatesse, d'improbité...

— C'est vrai, mais monsieur remarquera que j'y suis resté cinq ans.

Un promeneur donne deux sous à un aveugle.

— Merci, monsieur, merci bien, dit le mendiant, dont les yeux expriment toute la joie.

— Tiens, mais comment se fait-il?... Vous y voyez donc?...

— Je vais vous dire, monsieur...

— Mais alors que signifie cette pancarte placée sur votre poitrine?

— Voilà... c'est que... voyez-vous, monsieur... à la maison, on s'est trompé... je ne suis pas aveugle, je suis *sourd et muet!*

En classe, le régent demande à un élève quel est l'animal le plus susceptible de s'attacher à l'homme.

— La sangsue, répond l'enfant.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25 — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,75. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83,50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26,50. — *Port à la charge de l'acheteur.*

Gh. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE